

	<h1>DST de français n°4</h1>
Date : Jeudi 12 mars 2015	Durée de l'épreuve : 4h
Nom du professeur : M. DANSET	Classe : 1ES3
Matériel autorisé : Aucun	
<p>Consignes particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Merci d'utiliser deux copies différentes pour les deux parties du devoir. • Sur chaque copie, laissez la première page vierge, hormis les informations d'usage. • Conservez le sujet avec vous. <p>Bon courage !</p>	

Objet d'étude

La question de l'Homme dans les genres de l'argumentation, du XVI^e siècle à nos jours.

Corpus

Texte A : Montaigne, « Des Cannibales », *Essais*, Livre I, chapitre 30/31, 1588-1595

Texte B : La Fontaine, « Le Loup et l'Agneau », *Fables*, livre I, fable 10, 1668

Texte C : Rousseau, *Du Contrat social*, extrait du chapitre 4, 1762

Texte D : Jarry, *Ubu Roi*, Acte III, scène 2, 1896

Question de synthèse sur le corpus (4 points)

Quelle image de l'exercice du pouvoir ces textes proposent-ils ?

Travail d'écriture au choix (16 points)

Commentaire

Vous commenterez le texte de La Fontaine (texte B).

Dissertation

Selon vous, est-il plus efficace de parler des sujets graves sur un ton léger et humoristique ou sur un ton sérieux ?

Invention

Vous êtes un admirateur de La Fontaine, Voltaire et Montesquieu notamment. Vous appréciez en particulier leur usage de l'ironie. Vous choisirez un contexte précis, réel ou irréel, et rédigerez un récit en prose illustrant ce que vous pensez du pouvoir. Votre récit comprendra une morale.

Texte A : Michel de Montaigne, « Des Cannibales », *Essais*, I, 30/31, 1588-1595

Dès le début de la conquête du Nouveau Monde, les Colons ont ramené de leurs voyages des Indigènes pour les présenter en Europe, en particulier aux rois et aux puissants. L'étonnement des Européens se double alors de la surprise des Indiens, qui découvrent à leur tour un autre monde. À la fin de son essai sur les « Cannibales », Montaigne raconte une rencontre à laquelle il a assisté, en 1562, à Rouen, entre le roi de France Charles IX, alors âgé de douze ans, et trois Indiens.

1 Trois d'entre eux, ignorant combien coûtera un jour à leur quiétude¹ et à leur bonheur la connaissance des corruptions² de ce côté-ci de l'océan³, et que de cette fréquentation naîtra leur ruine⁴ (comme je présuppose qu'elle est déjà avancée, bien malheureux qu'ils sont de s'être laissé tromper par le désir de la nouveauté, et d'avoir quitté la douceur de leur ciel pour venir voir le nôtre) se trouvèrent à
5 Rouen, au moment où le feu⁵ roi Charles IX y était. Le Roi leur parla longtemps ; on leur fit voir nos manières, notre faste⁶, l'aspect extérieur d'une belle ville. Après cela, quelqu'un leur demanda ce qu'ils en pensaient et voulut savoir d'eux ce qu'ils avaient trouvé de plus surprenant : ils répondirent trois choses dont j'ai oublié la troisième - et j'en suis bien marri⁷ -, mais j'en ai encore deux en mémoire. Ils dirent qu'ils trouvaient en premier lieu fort étrange que tant d'hommes grands, portant la barbe, forts et armés, qui
10 étaient autour du roi (il est vraisemblable qu'ils parlaient des Suisses de sa garde), consentissent à obéir à un enfant⁸ et qu'on ne choisît pas plutôt l'un d'entre eux pour commander ; secondement (ils ont une expression de leur langage qui consiste à appeler les hommes moitié les uns des autres⁹) qu'ils avaient remarqué, qu'il y avait parmi nous des hommes remplis et gorgés¹⁰ de toutes sortes de bonnes choses et que leurs « moitiés », étaient mendiants à leurs portes, décharnés¹¹ par la faim et la pauvreté ; et ils
15 trouvaient étrange que ces « moitiés »-ci, nécessiteuses, pussent supporter une telle injustice sans prendre les autres à la gorge ou mettre le feu à leur maison.

Je parlai à l'un d'eux fort longtemps ; mais j'avais un interprète qui m'assistait si mal et que sa bêtise empêchait tellement de comprendre mes pensées que je ne pus guère tirer de plaisir de cet entretien. Quand je lui demandai quel profit il recueillait de la supériorité qu'il avait parmi les siens (car c'était un chef
20 et nos matelots l'appelaient roi), il me dit que c'était de marcher le premier à la guerre ; [quand je demandai] de combien d'hommes il était suivi, il me montra un certain espace pour m'indiquer qu'il en avait autant qu'il pourrait y en avoir sur un tel espace : ce pouvait être quatre ou cinq mille hommes ; [à la question de savoir] si, avec la guerre, toute son autorité prenait fin, il dit qu'il lui en restait ceci que, lorsqu'il visitait les villages dépendant de lui, on lui taillait des sentiers au travers des fourrés de leurs bois par où il
25 pût passer bien à l'aise.

Tout cela ne va pas trop mal : mais quoi ! ils ne portent point de hauts de chausses¹².

Michel de Montaigne, « Des Cannibales », *Essais*, I, 31, 1595.

1. Tranquillité.
2. Dégradation.
3. De notre côté de l'océan par rapport au Nouveau Monde, donc : de notre monde.
4. Effondrement, déchéance, dégradation.
5. Qui est décédé.
6. Notre luxe.
7. Contrarié, désolé
8. Charles IX accède au trône à douze ans.
9. Ils considèrent tout homme comme la moitié d'un autre, témoignage de leur solidarité.
10. Comblé, saturé, rempli.
11. Très amaigris.
12. Partie de l'habillement masculin allant de la ceinture aux genoux.

Texte B : Jean de La Fontaine, *Fables*, Livre I, « Le Loup et l'Agneau », 1668

*Dans le premier livre de ses *Fables*, La Fontaine s'inspire d'une fable d'Ésope, qui rapporte la rencontre d'un Loup et d'un Agneau.*

- 1 La raison du plus fort est toujours la meilleure ;
Nous l'allons montrer tout à l'heure.
Un Agneau se désaltérait
Dans le courant d'une onde pure.
- 5 Un Loup survient à jeun qui cherchait aventure,
Et que la faim en ces lieux attirait.
« Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?
Dit cet animal plein de rage :
Tu seras châtié de ta témérité.
- 10 - Sire, répond l'Agneau, que votre Majesté
Ne se mette pas en colère ;
Mais plutôt qu'elle considère
Que je me vas désaltérant
Dans le courant,
15 Plus de vingt pas au-dessous d'Elle,
Et que par conséquent en aucune façon,
Je ne puis troubler sa boisson.
- Tu la troubles, reprit cette bête cruelle,
Et je sais que de moi tu médis l'an passé.
- 20 - Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas né ?
Reprit l'Agneau ; je tette encor ma mère.
- Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.
- Je n'en ai point. - C'est donc quelqu'un des tiens :
Car vous ne m'épargnez guère,
25 Vous, vos Bergers, et vos Chiens.
On me l'a dit : il faut que je me venge. »
Là-dessus au fond des forêts
Le Loup l'emporte, et puis le mange
Sans autre forme de procès.

Jean de La Fontaine, *Fables*, Livre I, X

Texte C : Jean-Jacques Rousseau, Du contrat social, chapitre 4, 1762

Rousseau, figure majeure du siècle des Lumières, rend intelligible à ses contemporains la notion de contrat social, bien qu'il n'en soit pas l'inventeur, en prolongeant dans cet essai les grands ouvrages de philosophie politique qui l'ont précédé (Grotius, Spinoza, Montesquieu...). Le contrat social suppose que le droit politique ne vient pas de la nature, mais d'une volonté collective, celle du peuple souverain, qui transfère le pouvoir à un dirigeant via ce pacte, en échange de la garantie de ses droits.

1 Puisque aucun homme n'a une autorité naturelle sur son semblable, et puisque la force ne produit aucun droit, restent donc les conventions pour base de toute autorité légitime parmi les hommes.

5 Si un particulier, dit Grotius¹, peut aliéner sa liberté et se rendre esclave d'un maître, pourquoi tout un peuple ne pourrait-il pas aliéner la sienne et se rendre sujet d'un roi ? Il y a là bien des mots équivoques qui auraient besoin d'explication, mais tenons-nous-en à celui d'aliéner. Aliéner c'est donner ou vendre. Or un homme qui se fait esclave d'un autre ne se donne pas, il se vend, tout au moins pour sa subsistance : mais un peuple pour quoi se vend-il ? Bien loin qu'un roi fournisse à ses sujets leur subsistance, il ne tire la sienne que d'eux, et selon Rabelais un roi ne vit pas de peu. Les sujets donnent donc leur personne à condition qu'on prendra aussi leur bien ? Je ne vois pas ce qu'il leur reste à conserver.

15 On dira que le despote assure à ses sujets la tranquillité civile. Soit ; mais qu'y gagnent-ils, si les guerres que son ambition leur attire, si son insatiable avidité, si les vexations de son ministère les désolent plus que ne feraient leurs dissensions ? Qu'y gagnent-ils, si cette tranquillité même est une de leurs misères ? On vit tranquille aussi dans les cachots ; en est-ce assez pour s'y trouver bien ? Les Grecs enfermés dans l'ancre du Cyclope y vivaient tranquilles², en attendant que leur tour vînt d'être dévorés.

20 Dire qu'un homme se donne gratuitement, c'est dire une chose absurde et inconcevable ; un tel acte est illégitime et nul, par cela seul que celui qui le fait n'est pas dans son bon sens. Dire la même chose de tout un peuple, c'est supposer un peuple de fous : la folie ne fait pas droit.

25 Quand chacun pourrait s'aliéner lui-même, il ne peut aliéner ses enfants ; ils naissent hommes et libres ; leur liberté leur appartient, nul n'a droit d'en disposer qu'eux. Avant qu'ils soient en âge de raison le père peut en leur nom stipuler des conditions pour leur conservation, pour leur bien-être ; mais non les donner irrévocablement et sans condition ; car un tel don est contraire aux fins de la nature et passe les droits de la paternité. Il faudrait donc pour qu'un gouvernement arbitraire fut légitime qu'à chaque génération le peuple fût le maître de l'admettre ou de le rejeter : mais alors ce gouvernement ne serait plus arbitraire.

 Renoncer à sa liberté c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs. [...]

Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social*, extrait du chapitre IV « De l'esclavage », 1762.

1. Juriste et diplomate hollandais (1583-1645) qui combat l'esclavage et tente de définir un droit de la guerre.
2. Référence à une des aventures d'Ulysse.

Texte D : Alfred Jarry, Ubu Roi, Acte III, scène 2, 1896

Ubu Roi annonce les grandes expériences littéraires du XXe siècle, en particulier le Surréalisme et le Théâtre de l'absurde. Dans cette pièce hors du commun, le personnage d'Ubu, sorte de Macbeth sinistre et bouffon poussé par son épouse, Mère Ubu, est parvenu au pouvoir dans une Pologne de fantaisie grâce à l'assassinat du roi. Il décide dans cette scène de réformer les finances du pays.

Acte III, scène 2

La grande salle du palais.

PÈRE UBU, MÈRE UBU, OFFICIERS et SOLDATS ; GIRON, PILE, COTICE, NOBLES *enchaînés*, FINANCIERS, MAGISTRATS, GREFFIERS.

1 PÈRE UBU. — Apportez la caisse à Nobles et le crochet à Nobles et le couteau à Nobles et le bouquin à Nobles ! ensuite, faites avancer les Nobles.

On pousse brutalement les Nobles.

MÈRE UBU. — De grâce, modère-toi, Père Ubu.

5 PÈRE UBU.— J'ai l'honneur de vous annoncer que pour enrichir le royaume je vais faire périr tous les Nobles et prendre leurs biens.

NOBLES. — Horreur ! à nous, peuple et soldats !

PÈRE UBU. — Amenez le premier Noble et passez-moi le crochet à Nobles. Ceux qui seront condamnés à mort, je les passerai dans la trappe, ils tomberont dans les sous-sols du Pince-Porc et de la Chambre-à-sous¹, où on les décervèlera².

10 LE NOBLE. — Comte de Vitepsk³.

PÈRE UBU. — De combien sont tes revenus ?

LE NOBLE. — Trois millions de rixdales⁴.

PÈRE UBU. — Condamné !

15 PÈRE UBU. — Condamné !

Il le prend avec le crochet et le passe dans le trou.

LE NOBLE. — Quelle basse férocité !

PÈRE UBU. — Second Noble, qui es-tu ? (*Le Noble ne répond rien.*) Répondras-tu, bouffre ?

LE NOBLE. — Grand duc de Posen⁵.

20 PÈRE UBU. — Excellent ! Excellent ! Je n'en demande pas plus long. Dans la trappe. Troisième Noble, qui es-tu ? tu as une sale tête.

LE NOBLE. — Duc de Courlande, des villes de Riga, de Revel et de Mitau.

PÈRE UBU. — Très bien ! très bien ! Tu n'as rien autre chose ?

LE NOBLE. — Rien.

PÈRE UBU. — Dans la trappe, alors. Quatrième Noble, qui es-tu ?

25 LE NOBLE. — Prince de Podolie⁶.

PÈRE UBU. — Quels sont tes revenus ?

LE NOBLE. — Je suis ruiné.

PÈRE UBU. — Pour cette mauvaise parole, passe dans la trappe. Cinquième Noble, qui es-tu ?

LE NOBLE. — Margrave de Thorn, palatin de Polock.

30 PÈRE UBU. — Ça n'est pas lourd. Tu n'as rien autre chose ?

LE NOBLE. — Cela me suffisait.

PÈRE UBU. — Eh bien ! mieux vaut peu que rien. Dans la trappe. Qu'as-tu à pigner, Mère Ubu ?

MÈRE UBU. — Tu es trop féroce, Père Ubu.

- 35 PÈRE UBU. — Eh ! je m'enrichis. Je vais me faire lire MA liste de MES biens. Greffier, lisez MA liste de MES biens.
- LE GREFFIER. — Comté de Sandomir.
- PÈRE UBU. — Commence par les principautés, stupide bougre!
- LE GREFFIER. — Principauté de Podolie, grand-duché de Posen, duché de Courlande, comté de Sandomir, comté de Vitepsk, palatinat de Polock, margraviat de Thorn.
- 40 PÈRE UBU. — Et puis après ?
- LE GREFFIER. — C'est tout.
- PÈRE UBU. — C'est tout. Comment, c'est tout ! Oh bien alors, en avant les Nobles, et comme je ne finirai pas de m'enrichir, je vais faire exécuter tous les Nobles, et ainsi j'aurai tous les biens vacants. Allez, passez les Nobles dans la trappe.
- 45 *On empile les Nobles dans la trappe.*
- Dépêchez-vous, plus vite, je veux faire des lois maintenant.

Alfred Jarry, *Ubu Roi*, III, 2, extrait, 1896.

1. Pince-Porc et Chambre-à-sous : jeux de mots désignant des cellules de prison.
2. Décerveler : Ôter la cervelle.
3. Vitepsk : ville de Pologne.
4. Rixdale : ancienne monnaie en usage dans la Pologne de l'époque.
5. Posen : autre ville de Pologne.
6. Podolie : région d'Ukraine.

Éléments de corrigé pour la question de synthèse sur le corpus

Quelle image de l'exercice du pouvoir ces textes proposent-ils ?

Introduction et pistes de corrigé

Le corpus proposé à notre étude comprend quatre textes sur le pouvoir : un extrait de l'essai « Des Cannibales » de Montaigne (*Essais*, 1588-1595), la fable « Le Loup et l'Agneau » de La Fontaine (1668), un extrait du *Contrat social* de Rousseau (1762) et enfin un passage de la scène 2 de l'acte III d'*Ubu Roi* de Jarry (1896). Quelle image de l'exercice du pouvoir ces textes proposent-ils ? D'une part, les auteurs du corpus condamnent les incohérences et l'arbitraire d'un pouvoir excessif. D'autre part, ils s'interrogent sur la possibilité d'un pouvoir plus juste.

1. La critique d'un pouvoir incohérent et arbitraire

- les incohérences, sources d'inégalités : Montaigne (les paradoxes mis en évidence par les Indiens), La Fontaine (le discours du Loup)

- l'arbitraire : La Fontaine et sa « bête cruelle », l'issue fatale de la fable connue d'emblée, Rousseau et sa critique du despotisme, la cruauté gratuite et absurde de Père Ubu chez Jarry, proche de celle du Cyclope évoqué par Rousseau

2. La possibilité d'un pouvoir plus juste

- chez Rousseau, la notion centrale de droit (convention, autorité légitime, droit VS arbitraire), propre à fonder un gouvernement légitime et à renverser l'ordre traditionnel : le peuple devient le maître

- chez Montaigne, les attributs de l'autorité chez les Indiens, fondés sur la logique et l'absence de prestige, contrairement à la sacralisation de la personne royale en France

Pour le sujet d'invention

À titre d'exemple, des passages d'une copie relativement réussie seront lus en classe.

Éléments de corrigé pour la dissertation

Selon vous, est-il plus efficace de parler des sujets graves sur un ton léger et humoristique ou sur un ton sérieux ?

Introduction

L'art de l'argumentation vise à convaincre et persuader autrui du bien-fondé d'une thèse donnée. L'orateur ou l'écrivain peut mettre en œuvre une grande variété de procédés et d'effets, selon qu'il souhaite faire appel à la raison ou à la sensibilité de son destinataire, ou encore les deux réunis. Or la stratégie adoptée ne dépend pas nécessairement de la nature de la question abordée. Aussi peut-on se demander s'il est plus efficace de parler des sujets graves sur un ton léger et humoristique ou sur un ton sérieux. À première vue, la gravité du sujet semble appeler la gravité du ton. Mais la légèreté et l'humour peuvent toutefois être gage d'efficacité.

Pistes pour le développement

I. En première analyse, adopter un ton sérieux semble la stratégie la plus appropriée pour aborder les sujets graves.

1. Une telle voie paraît aller de soi : plus le sujet est grave, plus il appellerait un ton également grave. *Exemple-limite : celui de la littérature qui rend compte de la Shoah, et plus largement de l'expérience des camps (d'extermination, de concentration). Songer à la narration sobre et factuelle de Si c'est un homme de Primo Levi.*

2. Le ton sérieux est aussi le signe que l'écrivain fait appel à la raison du lecteur, à sa faculté de jugement. *Exemple avec les Essais de Montaigne, qui bien qu'ils fassent de temps en temps appel à l'humour, entraînent avant tout le lecteur dans les méandres de la réflexion. Choisir un essai sur un sujet sérieux pour cet exemple : l'éducation, la vanité, ou encore le passage sur le rituel anthropophage dans « Des Cannibales » : la pratique cannibale y est relatée de manière assez objective et neutre, de façon à permettre au lecteur de former son jugement et de se déprendre de ses préjugés.*

3. Sensibiliser le lecteur suppose de faire appel aussi à ses émotions. *Exemple : la description pathétique du nègre de Surinam dans Candide, ou encore le ton à la fois sérieux et lyrique d'un poème tel que « Liberté » d'Éluard. Toujours en poésie, on peut songer aussi à l'émotion suscitée par les vers qu'Agrippa d'Aubigné consacre aux guerres de religion : personnifiée, la France apparaît comme la mère éplorée du catholicisme et du protestantisme qui s'entre-déchirent.*

II. Mais la légèreté et l'humour peuvent toutefois permettre efficacement de toucher et de convaincre autrui.

1. La légèreté est un moyen d'atteindre un public large et de conférer à l'argumentation une portée universelle. *Prendre pour exemple une fable de La Fontaine. Montrer l'universalité des allégories animalières qui parlent à tous les âges et rendent l'argumentation efficace et intemporelle.*

2. L'humour, notamment lorsqu'il passe par l'ironie, fait du lecteur un complice : c'est par le rire qu'on peut alors le convaincre, car il se crée entre l'écrivain et lui une certaine connivence. Autre effet de l'ironie : le décalage entre la gravité du sujet et la légèreté de son traitement, décalage qui permet d'éveiller la conscience du lecteur. *Exemples possibles : l'ironie acide d'Orwell dans La Ferme des animaux, qui révèle avec légèreté la brutalité du système soviétique, ou encore le comique absurde de Jarry dans Ubu Roi, qui souligne la folie d'un pouvoir despotique.*

3. Par l'humour et la légèreté, la littérature se fait pleinement médiation entre la gravité des sujets et le lecteur ; elle offre la possibilité d'un détachement, d'une mise à distance, qui rend supportables et observables des réalités terribles ou des questions angoissantes. *Songer à la réplique de Nell, l'estropié, dans Fin de partie de Beckett : « Rien n'est plus drôle que le malheur, c'est la chose la plus comique du monde ». Les héros désespérés de cette pièce, comme ceux d'En attendant Godot, deviennent drôles à cause de leur désespoir face à la condition humaine.*

Éléments de corrigé pour le commentaire de la fable « Le loup et l'agneau » de La Fontaine

Méthode adoptée dans les pages qui suivent : tableau en 3 colonnes :

idées,
citations du texte à l'appui,
analyses de ces citations et des procédés employés.

Exemple : la puissance et la supériorité du Loup (idée) est marquée par l'emploi privilégié de l'alexandrin (analyse), notamment lors de son entrée en scène : « Un Loup survient à jeun qui cherchait aventure » (citation). Outil qui permet de préparer un commentaire au brouillon.

Pour le commentaire, je vous recommande encore une fois de bien organiser votre brouillon avec cette partition, que ce soit sous forme de tableau ou avec des couleurs. Cela vous aide ensuite à bien composer vos paragraphes et vos phrases, en commençant par le sens, et en poursuivant chaque phrase par une citation et son analyse.

Éléments de méthode (valables pour l'écrit comme pour l'oral)

Noter vos premières impressions de lecture

La morale avant le récit : un choix étonnant du fabuliste

– titre et place de la morale, au début de la fable, condamne l'agneau, « sans autre forme de procès » que celui des événements (de la fable, donc) ; c'est aussi ce que semble programmer le titre. Ce choix renforce l'assertion « la raison du plus fort est toujours la meilleure ». **Dimension/structure tragique** : pas de péripétie, ni de retournement de situation. Les rimes suivies (ou rimes plates) contribuent à isoler cette séquence du texte, à la mettre en relief, et soulignent son caractère implacable.

Les mouvements du texte : le dialogue, important au regard du nombre de vers qu'il occupe, est au cœur de la fable

– morale (1-2)
– récit, essentiellement construit avec des paroles rapportées. Le discours compose la majeure partie du récit (3-6 : exposition, suivie du nœud sous forme de dialogue, 7-26) **Le duel verbal forme l'essentiel de la fable.**
– reprise du récit 27-29. Dénouement.

Vue d'ensemble sur la composition de la fable

29 vers ; emploi de vers hétérométriques (La Fontaine utilise l'expression « vers irréguliers ») ; on repère des alexandrins, des décasyllabes, des octosyllabes, des heptasyllabes, un quadrisyllabe (« dans le courant »). Les rimes sont plates (ou suivies), comme c'est le cas dans la morale, et pour certaines embrassées ou croisées. La Fontaine a donc recours ici à une grande variété de jeux sur la métrique et sur la rime : on s'intéressera aux effets ainsi produits.

Deux personnages, le prédateur et la proie : le plus fort est-il celui qu'on croit ?

– Caractérisation du Loup plutôt traditionnelle : « que la faim en ces lieux attirait », « plein de rage », « bête cruelle » : le Loup joue le rôle qu'on lui voit souvent chez La Fontaine ; le dominant, le puissant (cf. adresse de l'Agneau : « Sa Majesté »). Chercher aventure, c'est presque chercher la bagarre.

– Idem pour l'Agneau, associé à l'onde pure, symbole de quiétude chez La Fontaine.

– Jeu avec les vers : l'alexandrin, vers royal (vers supérieur) pour le Loup :

La raison du plus fort est toujours la meilleure

Un Loup survient à jeun qui cherchait aventure

Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage

Tu seras châtié de ta témérité (noter la diérèse sur *châtié*)

et aussi

Sire, répond l'Agneau, que Votre Majesté

En revanche, c'est l'octosyllabe qui est associé à l'Agneau :

Un Agneau se désaltérait

dans le courant d'une onde pure (ainsi que certains vers dans les répliques de l'Agneau).

L'octosyllabe pour l'Agneau : ce vers est plus proche du style moyen, très apprécié de La Fontaine, qui ne donne pas dans la poésie grandiloquente. Premier indice : **préférence du fabuliste pour l'Agneau** (en plus de la sympathie du lecteur), pouvant aller jusqu'à une forme d'**ironie à l'égard du Loup**, qui ne tire son titre que de sa supériorité dans la hiérarchie animale.

Les questions à se poser pour orienter les recherches

Pourquoi le Loup n'assassine-t-il pas tout de suite l'Agneau ? Puisque tout est joué d'avance, pourquoi écrire une fable sur le Loup et l'Agneau, dont le titre seul programme l'issue tragique et irrémédiable ? C'est que le Loup cherche à ce que l'Agneau, non seulement reconnaisse sa supériorité (ce qu'il fait d'emblée), mais aussi légitime son action de violence (à rapprocher des « Obsèques » ou mieux encore des « Animaux malades de la peste »). Deux enjeux, donc : un procès injuste, une réflexion sur le langage/la parole et son pouvoir.

En effet, l'importance du dialogue, l'habileté de l'Agneau (perceptible dès la première lecture) montrent que l'un des enjeux de la fable est précisément le pouvoir de la parole (et le langage comme substitut à la violence).

Analyse détaillée

Idées / Sens	Texte	Analyse des procédés ; détail des effets produits
La morale confère une dimension tragique à la fable. Elle sonne de façon implacable.	Les deux premiers vers.	Titre et place de la morale, au début de la fable, condamne l'agneau, « sans autre forme de procès » que celui des événements (de la fable, donc) ; c'est aussi ce que semble programmer le titre. Ce choix renforce l'assertion « la raison du plus fort est toujours la meilleure », construite à l'aide d'un présent de vérité générale. Les rimes suivies (ou rimes plates) contribuent à isoler cette séquence du texte, à la mettre en relief, et soulignent son caractère implacable. La loc. adv. « tout à l'heure », qui signifie « tout de suite », implique donc que l'exemple vérifiera l'adage.
Un duel verbal	Ensemble du dialogue	Équilibre des répliques : quatre pour le Loup, trois pour l'Agneau. Les répliques de l'Agneau vont se raccourcissant et marquent soit sa défaite prochaine, soit l'impossibilité du dialogue. Mais c'est bien l'Agneau qui maîtrise le mieux le langage et qui prononce la réplique la plus longue.
Un verdict avant procès	Citer la première réplique, en particulier « Tu seras châtié... » « Qui te rend si hardi... »	La première réplique du Loup (alexandrin) redouble la condamnation contenue dans la morale énoncée par le fabuliste : « tu seras châtié... ». C'est un acte de langage (cf. baptême, mariage, jugement...) : une parole-acte de condamnation. Le Loup entend montrer qu'il domine le rapport de forces : acte de langage, alexandrin qui souligne sa « majesté », diérèse sur châtié mis en valeur à la césure + rime intérieure, abondance de consonnes dentales (allitérations en « t »). Question rhétorique : prétexte. La faute de l'Agneau est déjà un abus de pouvoir : le Loup ne buvait pas. Le Loup lui reproche aussi sa hardiesse, sa témérité : autrement dit son non-respect de la hiérarchie animale.
Une défense bâtie sur la maîtrise du langage au service d'un raisonnement logique	« Sire (...), que Votre Majesté... » « et que, par conséquent, en aucune façon »	Celle de l'Agneau donne le ton de ses futures réponses : il répond sur le terrain du droit. L'encadrement de la fable par les termes « raison » et « procès » suggère un second enjeu : un enjeu de justice, de droit. L'Agneau indique qu'il respecte la hiérarchie animale, en donnant au Loup son titre royal (deux occurrences en un vers), et en soulignant qu'il se désaltère « plus de vingt pas » au-dessous du Loup : cette précision, premier argument de l'Agneau, est mise en valeur en constituant un vers à elle seule. L'emploi précis de connecteurs logiques (conclusion de sa première réplique) témoigne tant de sa maîtrise de l'art du discours que du bien-fondé de ses arguments. Plus important encore (et transparent pour les contemporains de La Fontaine), la réplique de l'Agneau est la mieux composée. Elle est construite selon les lois de la rhétorique classique : exorde (captatio benevolentiae, vers 10-11) ; exposé des faits ou narration (12-15), partie argumentative ou confirmation + réfutation (16-17) [il n'y a pas de péroraison toutefois]. Repères sur la rhétorique classique / l'éloquence : <ul style="list-style-type: none"> • exorde (adresse) / captatio benevolentiae : but = rendre les juges bien intentionnés, attentifs, dociles • exposé des faits / narration : but = entrée en matière, exposition des faits, soit sur le fond de l'affaire, soit sur les circonstances • partie argumentative ou confirmation = on y défend sa position • réfutation = on réfute l'accusation de l'adversaire • péroraison : couronnement du discours. But = produire l'impression décisive pour emporter la conviction des auditeurs. Montrer comme l'action visant à convaincre et celle consistant à persuader se mêlent dans ce canevas du parfait orateur.

<p>La pauvreté de l'accusation du Loup ; son échec au plan du langage</p>	<p>« Tu la troubles »</p> <p>« Et je sais que de moi tu médis l'an passé »</p> <p>« quelqu'un des tiens »</p> <p>« Vous, vos Bergers, et vos chiens »</p> <p>« On me l'a dit : il faut que je me venge. »</p>	<p>La répétition du verbe « troubler » montre le Loup déjà à court d'arguments, et illustre dans le même temps la morale (il faut entendre dans cette réaffirmation de la faute initiale un argument d'autorité, c'est-à-dire une « raison du plus fort »). Le Loup s'abstient bien d'écouter l'argument de l'Agneau.</p> <p>Il ajoute en revanche un nouveau grief, toujours dans le registre de... l'affabulation : celui de la calomnie. Ce nouvel acte d'accusation est mis en évidence par sa position centrale dans le vers (« de moi », fin du premier hémistiche, « tu médis » début du second) et par les allitérations en m et en d.</p> <p>Le Loup pratique l'amalgame, comme le souligne l'énumération. Autant dire qu'il se « mélange les pinceaux ». L'assimilation des agneaux aux bergers et aux chiens, le rapport introduit par le pronom possessif ne correspondent bien sûr pas à la réalité, ce qui redouble l'ineptie de l'amalgame fait par le Loup : les agneaux ne peuvent être tenus responsables de ce que font « leurs » bergers !</p> <p>À quoi s'ajoute le dernier « argument » du Loup, fondé sur un « on-dit » (qui est aussi ici une forme de l'argument d'autorité).</p> <p>La parole le cède à la violence : la rupture forte marquée par les deux-points à l'hémistiche, la logique implicite induite par ce signe de ponctuation, qui montre le passage immédiat de la rumeur supposée à l'exécution / vengeance, la tournure impérative impersonnelle « Il faut » : tous ces éléments montrent que le Loup demeure à l'état sauvage. Faute de parvenir à le faire, il renonce à justifier son acte et exécute la sentence.</p> <p>La longueur croissante des répliques du Loup, à la fin, peut aussi se lire comme la montée de la menace, ou une façon d'avoir le dernier mot, ou encore (ce qui revient en partie au même), une tentative de clore au plus vite le « débat ». Sur le plan du mètre, l'alexandrin dans la bouche du Loup le cède à l'heptasyllabe et au décasyllabe : la « bête cruelle » ne se donne plus des airs de majesté.</p> <p>Dans l'ensemble, la faiblesse langagière du Loup est mise en évidence par l'absence de logique dans son discours, laquelle se voit renforcée par la présence de connecteurs mal employés. La logique implicite (brevage troublé, châtement) de la première réplique n'a pas de sens ; le « donc » des vers 22 et 23 n'a pas de raison d'être, non plus que le « car ». Sur le plan argumentatif, l'argument « Vous ne m'épargnez guère... » procède d'un renversement complet de la réalité : c'est bien sûr le Loup qui n'épargne guère les troupeaux et leurs bergers. Enfin, les deux points qui suivent le mensonge « On me l'a dit » marquent une fois encore la déficience langagière du Loup.</p>
<p>Ironie ou désespoir de la part de l'Agneau ? En tout cas, maîtrise langagière, toujours, et confiance dans son bon droit.</p>	<p>« Comment aurais-je fait... »</p>	<p>L'Agneau est moins déférent dans sa seconde réponse, et semble balayer avec ironie le reproche du Loup, au moyen d'une question rhétorique (ce qui souligne son ascendant sur le Loup sur le plan de la maîtrise de la parole).</p> <p>La moindre longueur de cette nouvelle réplique peut aussi inciter à lire dans l'attitude de l'Agneau une forme de peur, ou un sentiment d'échec.</p> <p><i>Montrer ici la richesse du texte en matière d'interprétations possibles.</i></p>
<p>L'échec de l'Agneau qui ne peut éviter le sort que lui réservaient le titre et la morale.</p>	<p>« Si ce n'est toi... »</p> <p>> « C'est donc quelqu'un des tiens »</p>	<p>Les répliques suivantes s'enchaînent plus vite.</p> <p>L'Agneau, peut-être, se lasse de répondre (« Je n'en ai point ») ; le Loup est toujours autant à court d'arguments. Le resserrement des paroles de l'Agneau souligne à la fois sa supériorité sur le plan du langage, et son abandon face à un adversaire qui n'entend pas ses arguments. Le vers 23 voit se succéder deux répliques : on a presque un effet de stichomythie (rappeler la dimension théâtrale du texte lafontainien). C'est un combat théâtral qui voit la tension monter.</p>
<p>Chronique d'une mort annoncée</p>	<p>Le Loup l'emporte...</p>	<p>L'exécution de l'Agneau est traitée avec brièveté, comme pour accentuer son caractère inéluctable, déjà énoncé par la morale en ouverture de la fable. Trois vers en octosyllabes, dont « Le Loup l'emporte, et puis le mange » : la succession des actions est très rapide (cf. le rythme du vers, hémistiche 4/4).</p>

		<p>La forêt symbolise traditionnellement le danger et l'état sauvage (sauvage ayant pour origine le terme forêt en latin) : ce retour à la forêt signe une fois encore le retour à une sauvagerie que le Loup n'avait guère quittée, retour mis en évidence par les allitérations en f et les assonances en o / on (au fond des forêts). Notons qu'il ne mange pas l'Agneau sur place, alors qu'il entendait bien l'emporter verbalement sur le lieu du conflit.</p> <p>« Sans autre forme de procès », sinon celui rapporté par la Fable, c'est-à-dire une parodie de procès : un procès amorcé par une condamnation, jamais justifié.</p>
<p>Une morale trompeuse (Une parodie de procès)</p>	<p>« sans autre forme de procès » + morale au début</p>	<p>Au terme de la lecture de la fable, il est temps, sinon d'en tirer une morale, de relire celle qui ouvrait le texte, d'autant que le terme « procès » est à lire en liaison avec celui de « raison » du premier vers.</p> <p>La raison, c'est la faculté de juger, d'une part, et l'argument (l'explication), d'autre part (donner une raison de...). La morale a pu être émoussée par la tradition scolaire, qui nous fait oublier le mot « raison », et nous fait entendre cette moralité : la force est toujours le meilleur argument. Mais l'ironie de cette morale initiale apparaît clairement à présent : les arguments du Loup sont fallacieux. S'il l'emporte, c'est par la force. Il faut presque lire l'inverse : la raison du plus fort est la pire qui soit.</p> <p>C'est pourquoi ce procès n'en était pas un.</p>

Éléments pour la conclusion

[éléments pour le bilan] En conclusion, nous avons pu mesurer comme, par sa composition, la fable acquiert une dimension tragique : l'issue du « procès » de l'agneau est connue d'avance. Mais la victoire du Loup n'est qu'apparente, puisqu'il perd sur le terrain de la parole, sur lequel il avait choisi de s'engager initialement. L'Agneau l'emporte sur le plan du langage et ne légitime pas l'action violente du Loup. Ainsi cette fable constitue-t-elle une charge satirique forte contre les abus de pouvoir et les injustices maquillées en procès.

[éléments pour l'ouverture : choisir une œuvre, faire une comparaison en mettant en évidence un point commun entre les deux œuvres] *Faire le lien par exemple avec une autre fable critique sur la question du pouvoir si possible ; insister éventuellement sur l'efficacité du genre, qui grâce à l'allégorie animalière atteint l'universel et l'intemporel, tout en restant léger. Autre lien possible : avec La Ferme des animaux d'Orwell. Ou encore : faire le lien avec Ubu Roi : deux œuvres dont la légèreté apparente sont mises au service d'une critique acerbe des dérives du pouvoir.*

Rappel des étapes de l'introduction

Contextualisation, présentation de l'œuvre et de l'auteur, brève présentation du texte (avec sa situation dans l'œuvre si on la connaît), annonce du projet de lecture, annonce du plan.

Éléments pour l'intro (l'amorce est facultative, elle sert évidemment à s'attirer la bienveillance de l'examineur)

La littérature est un moyen de donner la parole aux plus faibles afin de les défendre contre les injustices. C'est ce que fait Jean de La Fontaine avec le texte qui nous est donné à étudier. Célèbre fabuliste du XVIIe siècle, il a donné ses lettres de noblesse au genre de la fable, qui existe depuis l'Antiquité. Il publie en 1668 un premier recueil dédié au Dauphin. Il s'inscrit ainsi dans une double tradition : celle du poète pédagogue des princes, et celle, didactique, propre au genre de la fable. Dans sa dédicace, il écrit : « Je me sers d'animaux pour instruire les hommes ». Ainsi les fables sont-elles porteuses d'une morale, explicite ou à lire entre les lignes du récit. « Le Loup et l'Agneau » est la dixième fable du premier livre. Elle est inspirée d'Ésope, comme nombre de fables du premier recueil. Elle met en scène deux personnages, un prédateur et sa proie. Nous nous demanderons en quoi cette fable, véritable parodie de procès, dénonce l'abus de pouvoir. Nous nous interrogerons en premier lieu sur la dimension tragique du texte. Puis nous examinerons la stratégie argumentative du loup, avant d'analyser celle de l'agneau dans un troisième temps.